

Quel master pour tenter le concours ENM

Par **HtcK**, le **22/05/2013** à **00:14**

Bonsoir,

N'ayant trouvé de réponse exacte a ma question nullepart sur internet, je m'adresse a la communauté de ce forum en espérant obtenir une/des réponse(s) qui pourraient m'aider à choisir un master 1 pour l'année prochaine.

Je suis actuellement en L3 droit privé sciences criminelles. J'aimerais passer le concours pour entrer a l'ENM après un master 2 puis éventuellement une année de prépa. Cependant vu la difficulté du concours je dois envisager un plan B.

Pour passer ce concours j'ai entendu dire que les meilleurs masters sont les masters de droit privé et notamment le master de droit privé carrières judiciaires et le master de droit pénal. Or, si je fais un tel master c'est vraiment seulement parce qu'il est conseillé pour préparer le concours, sinon le master qui m'intéresse réellement est le master de droit social.

J'ai deux questions :

- peut-on avoir des chances de réussir ce concours en sortant d'un master 2 de droit social ou faut-il absolument être titulaire d'un master en Droit privé carrières judiciaires ou droit pénal ?
- une année de prépa pour le concours d'entré a l'ENM après un master 2 de droit social peut-elle être aussi efficace qu'un master de droit privé carrières judiciaires ou de droit pénal ? Autrement dit, comment peut-on nous rattraper après un master de droit social pour être suffisamment préparé au concours ?

Dans l'attente d'une réponse.
Cordialement.

Par **bulle**, le **22/05/2013** à **08:20**

Bonjour,

[citation]Je suis actuellement en L3 droit privé sciences criminelles. J'aimerais passer le concours pour entrer a l'ENM après un master 2 puis éventuellement une année de prépa. Cependant vu la difficulté du concours je dois envisager un plan B.

Pour passer ce concours j'ai entendu dire que les meilleurs masters sont les masters de droit privé et notamment le master de droit privé carrières judiciaires et le master de droit pénal.[/citation] Ce que vous avez entendu est vrai. Cela se justifie pas les matières qu'on passe pour entrer à l'ENM.

[citation]Or, si je fais un tel master c'est vraiment seulement parce qu'il est conseillé pour préparer le concours, sinon le master qui m'intéresse réellement est le master de droit social. [/citation] Là on est pas du tout dans le même domaine. Le droit social touche plus au droit des affaires donc selon moi, ce n'est pas envisageable de faire un tel master pour passer ensuite l'ENM.

Pourquoi? Notamment car vous n'aurez pas suivi les matières qui sont demandées au concours de la magistrature, ce qui vous donnera un réel handicap car il faudra revoir toutes ces matières.

[citation]- peut-on avoir des chances de réussir ce concours en sortant d'un master 2 de droit social ou faut-il absolument être titulaire d'un master en Droit privé carrières judiciaires ou droit pénal ? [/citation] A part si vous êtes très doué, je dirais que ce sera difficile.

[citation]- une année de prépa pour le concours d'entrée à l'ENM après un master 2 de droit social peut-elle être aussi efficace qu'un master de droit privé carrières judiciaires ou de droit pénal ? Autrement dit, comment peut-on nous rattraper après un master de droit social pour être suffisamment préparé au concours ? [/citation] Le concours d'entrée à l'ENM est très difficile à réussir même pour les personnes ayant suivi le bon M2 et une année de prépa donc pareil, à moins d'être très très doué, je pense que cela va être dur de rattraper votre retard.

Par **HtcK**, le **22/05/2013** à **10:18**

Merci pour votre réponse. Mais du coup faire un master droit privé pour rater le concours me fait peur vu qu'il est très difficile. Savez-vous quels débouchés offre un master de droit privé à part le métier d'avocat qui ne m'intéresse pas du tout ?

Cordialement.

Par **marianne76**, le **22/05/2013** à **12:08**

Bonjour,

Certains étudiants qui ratent la magistrature mais qui veulent absolument rester dans ce cadre passent le concours de greffier ou greffier en chef, ce qui leur permet ensuite de passer le concours de magistrat en interne, c'est plus facile. Sinon vous pouvez passer d'autres concours comme les IRA . Il y a aussi des concours intéressants au niveau de la PJJ. Vous pouvez aussi aller vers le notariat, ou faire huissier ou rentrer comme juriste dans une société

Par **HtcK**, le **22/05/2013** à **12:15**

Merci pour votre réponse c'est un peu plus claire dans ma tête. Mais un titulaire d'un master droit des affaires ou droit social ne sera-t-il pas préféré à un titulaire d'un master de droit privé carrières judiciaires qui a raté le concours par exemple ? Je me dis que choisir son master par rapport au concours de la magistrature c'est risqué parce que les masters conseillés pour

ce concours ne m'intéressent pas vraiment sachant que le concours est très difficile...

Par **marianne76**, le **22/05/2013** à **13:01**

[citation]Mais un titulaire d'un master droit des affaires ou droit social ne sera-t-il pas préféré à un titulaire d'un master de droit privé carrières judiciaires qui a raté le concours par exemple ?[/citation]
Préférée par qui ? Avez vous besoin de mentionner votre échec si échec il y a ??

Par **HtcK**, le **22/05/2013** à **13:48**

Par un employeur. Un titulaire d'un master de droit des affaires ou droit social sera forcément préféré à un titulaire d'un master de droit privé carrières judiciaires ou je me trompe ? Je pose cette question pour le cas où la personne qui envisage de passer le concours de magistrature le rate et décide de devenir juriste d'entreprise par exemple.

Par **bulle**, le **22/05/2013** à **13:57**

Il n'y a pas à parler de préférence cela dépend de ce que l'employeur recherche.
S'il veut un juriste en droit des contrats, la personne qui a un cursus en droit privé sera en meilleure position, idem s'il recherche un juriste en droit des affaires ou en social.

Par **HtcK**, le **22/05/2013** à **14:07**

D'accord merci. Mais j'ai entendu dire justement que les juristes spécialisés en droit social étaient beaucoup plus recherchés que ceux de droit privé.. Qu'en pensez-vous ?

Par **marianne76**, le **22/05/2013** à **14:10**

Et puis dans cette hypothèse, invoquez dans un 1er temps un master de droit, sans autre précision. Vous pouvez même dire droit privé cela n'a rien d'un mensonge .[smile3]
Par ailleurs , en général l'offre n'est pas précise quant à la nature du Master, en revanche l'employeur va indiquer l'orientation du poste , en ce cas je vous renvoie sur ce que vient d'écrire Bulle

Par **Shigeto**, le **19/10/2014** à **17:46**

<https://www.youtube.com/watch?v=0HOdWJe1ZaI>

Bonjour,

Voilà une vidéo de l'IEJ de Strasbourg à titre informatif.